

Les IDE et le développement dans les pays du sud de la méditerranée et particulièrement du Maghreb

SOUAK Fatima-Zohra ⁽¹⁾

1) - Définition des IDE.

Sous le vocable IDE se cachent en fait plusieurs types d'investissements effectués par les firmes d'un pays dans l'espace d'autres pays.

Il est donc important de distinguer entre ces deux formes d'investissement :

- le placement en portefeuille
- l'investissement direct.

L'investissement direct désigne, en fait, deux types d'opérations :

- celles réalisées par croissance interne
 - celles réalisées par croissance externe
- **Les opérations réalisées par croissance interne désignent celles qui le sont au sein d'une même firme transnationale entre la maison mère et ses différents établissements implantés à l'étranger (filiales, bureaux de représentation etc.) ; création ex-nihilo d'unités nouvelles ; extensions de capacités d'unités déjà existantes ; flux financiers entre établissements (augmentation de capital, prêts et avances de trésorerie par la maison mère, etc.) ; réinvestissement local des bénéfices.**
 - **Celles réalisées par croissance externe, le sont à la condition d'atteindre au moins 10% du capital de l'entreprise convoitée**. Il faut savoir que ce seuil est désormais internationalement retenu pour distinguer les IDE des « investissements de portefeuille », par définition beaucoup plus volatils et correspondant aux prises de participation inférieures à 10% du capital d'une entreprise

Les « investissements de portefeuille » sont relatifs aux placements réalisés à l'étranger ou sur les marchés financiers nationaux par des non résidents. Ils concernent l'achat d'actions, d'obligations, de bons du trésor etc., dans le but de rentabiliser les fonds excédentaires ne nécessitant par forcément un transfert de savoir faire. Il est donc important de distinguer entre ces deux formes d'investissement : le placement en portefeuille et l'investissement direct.

L'IDE suppose l'engagement dans une activité productive ,représenté par l'achat d'avoir à l'étranger en vue de créer , développer ou contrôler une entreprise située en dehors du territoire d'origine. L'IDE est de ce fait plus stable car même en cas de baisse de la productivité ou d'attractivité , une part de l'investissement , une fois réalisé est irrécupérable .La liquidation d'actifs est plus difficile et prends plus de temps dans le cas des IDE que dans celui des investissements de portefeuille .

2) Les IDE : structure et évolution

a) L'évolution des IDE

L'IDE progresse à un rythme plus rapide que l'investissement domestique, la production ou le commerce mondial. En flux, les IDE ont été multipliés par plus de 100 entre le début des années 1970 et 2000.

¹ Chargée de cours INPS

Les entrées d'IDE ont augmenté légèrement (6) pour atteindre 612 milliards de dollars en 2004 par rapport à 2003.

Selon la CNUCED, les courants d'IDE devraient se développer à moyen terme parce que les principes fondamentaux qui déterminent l'IDE sont de nouveau présents : il s'agit de :

- La reprise générale de l'économie,
- l'accroissement des bénéfices des sociétés,
- l'appréciation des marchés d'actions
- les réalisations de fusions et acquisitions.

Le redémarrage de l'IDE va imprimer un nouvel élan à la production internationale, actuellement réalisée par:

- au moins 61000 sociétés transnationales qui possèdent
- plus de 900 000 filiales étrangères,
- représentant un stock d'IDE de 7000 milliards de dollars ([¹]).

b) structure des IDE

Depuis quelques années, une dizaine de pays reçoivent près de 70% des flux annuels mondiaux d'IDE, alors que 100 pays n'en totalisent que 1%. En termes de stocks (ensemble des IDE accumulés au cours des années), les pays de la Triade (Japon, Europe, Japon et Dragons) détenaient 90% du stock mondial.

Les IDE sont donc pour l'essentiel des investissements croisés entre pays industrialisés

La répartition sectorielle des IDE a connu une sensible évolution au cours des années 1990-2002, avec une très forte réorientation au bénéfice des services.

La part des services dans le stock mondial est passée de 47% en 1990 à 67% en 2002. En effet, l'ouverture d'une filiale de vente ou de services par une entreprise, même si cette dernière est une entreprise manufacturière, est enregistrée comme une entreprise de service.

La fragmentation croissante des activités des firmes transnationales et leur répartition à l'échelle mondiale favorisent l'augmentation de la création de ce type de filiales spécialisées dans les activités de services.

Les premiers fournisseurs d'IDE aux autres pays ont été en 2003, par ordre décroissant d'importance (hors Luxembourg),

- les Etats-Unis,
- la France,
- le Royaume-Uni,
- la Belgique,
- les Pays-Bas
- le Japon.

Concernant les entrées d'IDE deux régions représentent des destinations principales : il s'agit de :

- l'Union Européenne et
- les États-Unis

Ces régions offrent les meilleures occasions en matière de fusions et acquisitions.

Il y a lieu de souligner que le Japon reste un pays peu accueillant pour les IDE, tout en étant un fournisseur non négligeable.

¹ Statistiques de l'OCDE in "Perspectives de l'investissement international" Ed. OCDE Septembre 2003.

a) - Flux sortants

Régions	Flux sortants			
	1978-1980	1988-1990	1998-2000	2003-2005
Économies développées	97,0	93,1	90,4	85,8
Économies développées Sous	3,0	6,9	9,4	12,3
Europe du Sud-est et Centrale	,	0,01	0,2	1,8
Monde	100	100	100	100

b) - Les Flux entrants

Régions	Flux entrants			
	1978-1980	1988-1990	1998-2000	2003-2005
Économies développées	79,7	82,5	77,3	59,4
• Union Européenne	39,1	40,3	46,0	40,7
• Japon	0,4	0,04	0,8	0,8
• États-unis	23,8	31,5	24,0	12,6
Économies développées Sous	20,3	17,5	21,7	35,9
• Afrique	2,0	1,9	1,0	3,0
• Amérique Latine et Caraïbes	13,0	5,0	9,7	11,5
• Asie et Océanie	5,3	10,5	11,0	21,4
• Asie de l'Ouest	-1,6	0,3	0,3	3,0
• Asie du Sud, de l'Est et du Sud-est	6,7	10,0	10,7	18,4
Europe du Sud-est et Centrale	0,02	0,02	0,9	4,7
Monde	100	100	100	100

Source CNUCED, Base de données, FDI/TNC (www.unctad.org/fdistatistics) et tables annexe B ,1 and B ,2 ,

3) - La logique d'installation des IDE.

L'installation des Firmes Multinationales s'effectue d'après (Lankès et Venables (1996) selon deux logiques : verticale ou horizontale.

- La stratégie est verticale lorsque la Firme multinationale installe des « filiales ateliers » spécialisées dans un segment particulier du processus, allant de la production à la commercialisation du ou des produits fabriqués (en général standardisés) soumis à une compétitivité-prix . l'objectif visé par les firmes étant la minimisation des coûts

par une recherche de bas salaires et d'avantages d'installation offerts par le pays d'accueil.

Ces IDE sont donc assez volatils, puisqu'ils émigrent dès que ces avantages disparaissent dans la compétition avec d'autres espaces de valorisation.

- Dans la stratégie horizontale, au contraire l'IDE effectué, vise la satisfaction du marché d'implantation, lorsque les possibilités d'exportation sont contrariées par l'existence de barrières protectionnistes. La gamme de produits réalisés est la même que celle qui circule sur les autres marchés mondiaux, ils sont donc susceptibles d'être exportés. Cette stratégie est ainsi mieux adaptée à des productions soumises à une compétitivité hors-coûts.

Alors que la logique des IDE était, jusqu'à la fin des années 1970 plutôt verticale, la plupart des IDE répondent aujourd'hui à une logique de nature horizontale.

4) Les IDE dans les pays Sud méditerranéens

a) Les Flux d'IDE

Si dans la logique d'installation, la proximité semble jouer pour le Japon (flux d'IDE vers l'Asie) ou les États-Unis vers l'Amérique Latine et du Sud), pour l'Europe, on assiste plus à des flux croisés à l'intérieur de cet espace devenu l'Union Européenne.

Si la logique de la proximité devait guider les IDE européens, ces derniers se dirigeraient également vers les pays du Sud méditerranéen. Or, on constate que:

peu d'IDE se dirigent vers ces Pays. On constate même que ceux qui étaient envoyés vers ces pays dans les années 1970 et 1980 diminuent au profit des nouveaux membres de l'Union Européenne et vers les pays d'Europe Centrale.

A titre d'exemple, les flux d'IDE de la France, en direction des pays européens passent de 23,5% en 1980 à 60 % en 2004, alors que la part des flux vers les pays en développement décline durant la même période en passant de 24 % à 5,5%.

Il faut noter que le Maghreb reçoit 5,4 % des IDE français et 0,3% du total mondial.

Les pays du Sud-Méditerranéen peuvent être regroupés en deux familles distinctes :

- celles disposant de ressources naturelles (Algérie, Libye, Syrie, Égypte) et qui avaient opté pour un modèle de développement autocentré,
- celles qui ne disposent pas de ressources naturelles suffisantes et qui depuis leur indépendance ont profité des préférences communautaires pour constituer un secteur manufacturier exportateur (Tunisie, Maroc, Israël etc.).

Ignorant les enjeux et les règles de fonctionnement de l'économie mondiale aujourd'hui, les pouvoirs publics de ces pays, espèrent réussir leur développement économique par l'ouverture économique, l'apport des IDE et la promotion des exportations, en rejetant les politiques antérieures d'import-substitution et/ou d'intégration économique (industries industrialisantes, noircissement de la matrice interindustrielle).

A travers les IDE, ce que recherchent les PVD c'est

- la modernisation par l'accès,
 - à la technologie,
 - à un management moderne,
 - un système de marketing
 - et surtout des flux de capitaux.

Ces pays estiment que les IDE pourraient les aider à développer des productions plus en rapport avec les exigences du marché mondial et leur permettre un développement des exportations pour équilibrer la balance courante.

Ce que recherchent les sociétés étrangères

- C'est moins les avantages fiscaux et des subventions, et même des matières premières (hydrocarbures exclus) mais
- la stabilité sociopolitique,
- un bon niveau d'infrastructure (transport, communications),
- un système bancaire et financier en phase avec le système financier mondial,
- un système d'éducation adapté au marché de l'emploi,
- un bon climat des affaires (où stabilité et prévisibilité du cadre législatif et réglementaire, c'est-à-dire que la loi est respectée et où la corruption est très réduite sinon inexistante)
- un espace de sociabilité convenable pour le personnel expatrié
- Auquel il faut ajouter l'existence d'un marché solvable, large et en croissance.

Or, force est de constater que cette volonté des pays du Sud méditerranéens de s'intégrer dans à l'économie mondiale rencontre peu d'échos auprès des investisseurs internationaux à cause de la concurrence que leur font les autres régions (Asie, Amérique latine) disposant à la fois de marchés solvables et surtout mieux dotés de « compétences cognitives », davantage recherchées aujourd'hui

Les pays du Sud de la méditerranée répondent peu à ces critères et attirent peu d'IDE que ne semblent améliorer ni l'ouverture économique et les codes d'investissement très favorables, ni les Accords d'Association avec l'Union Européenne, ou l'Adhésion à l'OMC.

Les accords d'association n'ont pas dynamisé les flux d'IDE européens vers ces pays.

- La part que reçoit cette région est réduite par rapport à ce que l'Europe investit dans le monde.
- La part d'IDE qu'ils arrivent à attirer aujourd'hui, se dirige vers les secteurs des produits primaires [fortement demandés par les marchés extérieurs tels que les hydrocarbures], quelques branches intensives en main d'œuvres (textiles, petite mécanique, matériel électrique etc.), l'agroalimentaire, l'hôtellerie, les matériaux de construction etc..
- Ils aussi motivés parfois par l'existence d'un marché interne suffisant.
- En d'autres termes, ce ne sont pas les pays qui sont attractifs mais, plutôt quelques secteurs, quelques entreprises, quelques produits qui attirent l'investisseur international.

b) L'impact des IDE sur les Pays du Sud de la méditerranée.

Les IDE peuvent avoir des incidences positives et négatives :

- Positives: c'est-à-dire constituer pour certains pays Sud méditerranéens une capacité supplémentaire d'investissements, entraînant création d'emplois et de richesses et parfois un volume d'exportations soulageant la balance courante.
- Négatives: car ces mêmes investissements, en se situant dans des secteurs ou branches satisfaisant essentiellement des besoins internes, peuvent générer des difficultés budgétaires et forcer les entreprises locales à une concurrence insoutenable.

Les politiques d'ouverture et de libéralisation ont des conséquences sur les recettes douanières, obligeant les pouvoirs publics à rogner sur certaines dépenses publiques.

Dans certains pays Sud méditerranéens, la réduction des recettes douanières a incité les pouvoirs publics à augmenter les taxes internes comme la TVA notamment pour compenser le manque à gagner.

En Tunisie par exemple la hausse de la TVA a atteint 50% ([¹]). Il faut remarquer que les recettes douanières représentent une part importante des recettes fiscales globales soit 24,3%. Ces dernières années des voix officielles, celles des organisations internationales comme la CNUCED s'élèvent pour nuancer le dogme selon lequel les IDE sont bénéfiques pour tous les pays qui les reçoivent.

En fait, c'est la qualité du pays d'accueil et la politique industrielle qu'il mène (quand il en a une) qui peut faire de l'IDE, un outil de croissance ou au contraire l'instrument de la contrainte future.

L'IDE et le placement en portefeuille ont des effets différents sur le pays d'accueil.

- Les IDE créateurs de capacité de productions nouvelles ont tendance à durer et leurs effets sont rapidement mesurables en termes d'emplois, d'impôts payés, d'exportations réalisées.
- le placement en portefeuille au contraire, s'intègre dans une logique purement financière, donc plus volatile.
- Les IDE peuvent surtout réduire la concurrence ou encore être la porte ouverte à de nouvelles importations,
- Les IDE peuvent aussi être la source de sorties de capitaux par le rapatriement des bénéfiques. Ainsi, ils peuvent avoir une influence négative sur la balance courante et/ou de la balance des paiements.

Cumul des flux d'IDE et rapatriements des bénéfiques 1995-2003

(en millions de \$)	Algérie	Égypte	Maroc	Tunisie
Apport total d'IDE	4871	6895	9626	4387
Total bénéfiques rapatriés	1895	866	2449	3516
Ratio bénéfice/ IDE en %	38,9	12,6	25,4	80,1

Source : CNUCED.

Les résultats obtenus par les pays du Maghreb sont très différents comme le révèle le tableau suivant.

- L'Égypte semble être le pays qui tire le mieux son épingle du jeu. En effet, c'est le pays qui cumule le plus d'IDE et où le poids des rapatriements des bénéfiques est le plus bas, seulement 12,6% contre plus de 80,1% pour la Tunisie.
- la Tunisie, qui risque de voir ses stocks d'IDE de plus en plus importants entraîner à terme, - à cause des hauts rendements du capital liés aux avantages accordés, - des sorties régulières de capitaux sous la forme de rapatriements de bénéfiques.
- L'Algérie, - avec la loi sur les hydrocarbures qui ouvre l'amont pétrolier, et les IDE qui s'installent pour satisfaire seulement la demande locale de produits intermédiaires (matériaux de construction, ronds à béton, etc.), ou de services (téléphonie, services bancaires, crédits à la consommation etc.) les industries agroalimentaires (Fromage, yaourt etc.), - les rapatriements de bénéfiques risquent de croître assez rapidement.

¹ CHEVALIER Agnès et KEBADJIAN Gérard " L'euro-méditerranée entre mondialisation et régionalisation ". Revue Maghreb-Machrek . Décembre 1997.

Les rapatriements de bénéfices risquent à terme de remplacer, ce qui était dans un passé récent, la contrainte qu'était la dette extérieure. Mais à la différence de cette dernière, c'est qu'elle s'organise dans la durée, dans un environnement géoéconomique très défavorable aux pays en voie de développement, du fait des dissymétries entre les firmes des pays investisseurs et les pays d'accueil.

La dynamique de mondialisation et les stratégies des États et des firmes des pays dominants peuvent conduire à des formes de dépendance importantes et de pillage pas très éloignés de celles connues lors de la période de domination coloniale directe.

En conclusion, on peut affirmer que les IDE ne sont pas la panacée de la croissance économique et du développement. Ils ne peuvent remplacer une vision claire des enjeux et des forces en présence dans le cadre du nouvel environnement international.

Ce dernier est construit sur la fin des blocs et des rivalités territoriales entre systèmes politiques antagonistes et son remplacement par des rivalités économiques entre puissances capitalistes.

Les interstices qu'offrent ces rivalités doivent être utilisés par les pays Sud-méditerranéens pour promouvoir des politiques industrielles cohérentes centrées sur la constitution d'un secteur de production de biens de production et la satisfaction des besoins larges des populations

Les IDE accompagnent (peuvent perturber parfois) le développement, mais en aucun cas ne le déclenchent. Les IDE seront importants en méditerranée du Sud si les pays de la région s'intègrent dans des groupements régionaux larges et s'ils développent les échanges entre-deux.

La course aux avantages à accorder aux FMN par les pays Sud méditerranéen, pour réaliser des IDE est ruineuse.

Les pouvoirs publics de ces petits pays Sud-méditerranéens, doivent se rendre à l'évidence, qu'aucun d'eux, individuellement ne pourra émerger et devenir un « dragon ». La force et la réussite sont dans l'Union et l'avenir commun.

Annexe

Liste des 15 principaux pays en développement et pays en transition en termes de stocks d'IDE en milliards de dollars

Pays	2005
Hong-kong	470
îles vierges (UK)	123
Fédération de Russies	120
Singapour	111
Taiwan	97
Brésil	72
Chine	46
Malaisie	44
Afrique du Sud	39
Corée du Sud	36
îles Caimans	34
Mexique	28
Argentine	23

Chili	21
Indonésie	14
Algérie	8,3
Total	1400

Références :

CHEVALIER Agnès et KEBADJIAN Gérard " L'euro-méditerranée entre mondialisation et régionalisation ". Revue Maghreb-Machrek . Décembre 1997

Rapport sur l'investissement dans le monde 2004 (www.unctad.org/wir)

Banque Mondiale : "contraintes et perspective du développement de l'entreprise algérienne" . Octobre 2002

CHARLES A. M. SERNI J.P Rapport sur le climat des investissements en Algérie. ONUDI Juillet 1999 et mai 2000

Statistiques de l'OCDE in "Perspectives de l'investissement international" Ed. OCDE Septembre 2003.